

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 28 septembre 2026

DATE DE LA CONVOCATION

18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 28 septembre à 18h36

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Corinne GAUGET, Michel PERROIT (Bracieux), André JOLY (Chambord), Luc MARCHAND (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Martine BAYET-LEVA, Benjamin DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine GENDRE (Maslives), Philippe DUBOIS, Laetitia RIBRIOUX, Jean-Marc CHABOUD, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Virginie MASSON (Saint-Claude-de-Diray), Jérôme ROUX, Sophie DE MARIA (Saint-Dyé-sur-Loire), Jean-François BOISARD, Michel LAURENT, Christian LALLERON, Marion PELLÉ, Philippe LE TOUX (Saint-Laurent-Nouan), Jean-Michel TURPIN (Thoury), Patrice DUCHET, Véronique DE SPARRE (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :-

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Virginie BAHU-NOGRETTE a donné pouvoir à Martine BAYET-LEVA (Huisseau-sur-Cosson),

Emilie LEGOUT a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr),

Christine SOUCHET a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan),

Anne TOUTAIN a donné pouvoir à Jean-François BOISARD (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Martine HENRY (Neuvy).

Membres Titulaires absents ou excusés : Zohra LEFORESTIER (Mont-près-Chambord), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Christine GENDRE a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-101-2026

Objet : Choix des commissaires membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) à soumettre à la Direction Départementale des Finances Publiques

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°041-058-2026 en date du 01 juin 2026 le Conseil communautaire l'a autorisé à solliciter les communes membres afin de pouvoir proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques une liste de commissaires qui siégeront au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

En effet, conformément à l'article 1650-A du Code général des impôts (CGI), une CIID doit être créée dans chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

Pour rappel, la CIID est composée de 11 membres :

- le président de l'EPCI ou un vice-président délégué ;
- 10 commissaires.

Les commissaires doivent notamment :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Conformément aux dispositions de l'article 1650 A du Code général des impôts, le Conseil communautaire doit proposer une liste de quarante personnes parmi lesquelles le Directeur départemental des finances publiques désignera les 10 commissaires titulaires et les 10 commissaires suppléants composant la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Après échange avec les communes, la liste de 40 noms suivante est proposée :

	Commune	Prénom	NOM
1	Bauzy	Henry	LEMAIGNEN
2	Bracieux	Thierry	MOLIARD
3	Fontaines-en-Sologne	Jonathan	BONTEMPS
4	Huisseau-sur-Cosson	Didier	HUARD
5	La Ferté-Saint-Cyr	Christophe	DE CATHELINEAU
6	Mont-près-Chambord	Philippe	DUBOIS
7	Saint-Claude-de-Diray	Laurent	ALLANIC
8	Saint-Laurent-Nouan	Elisabeth	GUIBERTEAU
9	Tour-en-Sologne	Eric	RETIF
10	Thoury	Christine	BARBOTTE
11	Crouy-sur-Cosson	Franck	BAECHLER
12	Maslives	Eric	GOUARD
13	Montlivault	Fabienne	GENDRIER
14	Mont-près-Chambord	Charles	DAUDIN
15	Neuvy	Sabine	FERRAND
16	Saint-Laurent-Nouan	Christelle	THOREAU (née HALLOUIN)
17	Huisseau-sur-Cosson	Geoffrey	LABRETTE
18	Saint-Claude-de-Diray	David	GOUMIN
19	Maslives	Jean Louis	PERCHET
20	Montlivault	Alexandre	PIERRARD
21	Bauzy	Jacinto	PLA
22	Bracieux	Corinne	GAUGET
23	Crouy-sur-Cosson	Luc	MARCHAND
24	Fontaines-en-Sologne	Charles-Antoine	DE FOUGROUX
25	Huisseau-sur-Cosson	Jean-Philippe	VAILLANT
26	Montlivault	Thierry	JOLY
27	Mont-près-Chambord	David	LEGRAND
28	Maslives	Christine	GENDRE

29	Neuvy	Alexandra	DUFOUR
30	Saint-Laurent-Nouan	Arthur	CLEON
31	Tour-en-Sologne	Patrice	DUCHET
32	Thoury	Pierre	DETENNE
33	Huisseau-sur-Cosson	Laurent	NAVARRE
34	Crouy-sur-Cosson	Armelle	CLEMENT
35	Mont-près-Chambord	Laurent	VRIET
36	Saint-Laurent-Nouan	Julien	MONSIRE
37	Saint-Laurent-Nouan	Hugues	NIVALT
38	Saint-Laurent-Nouan	Sandrine	SALADE
39	Saint-Laurent-Nouan	Maxime	HAHUSSEAU
40	Saint-Laurent-Nouan	Yannick	CLEON

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- d'acter la liste des commissaires proposée ci-dessus au sein de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) ;
- de l'autoriser à soumettre cette liste au Directeur Départemental des Finances Publiques.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACTE la liste des commissaires proposée ci-dessus au sein de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président à soumettre cette liste au Directeur Départemental des Finances Publiques.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

Christine GENDRE



Le Président

Jean-Luc DAUTREMÉPUS